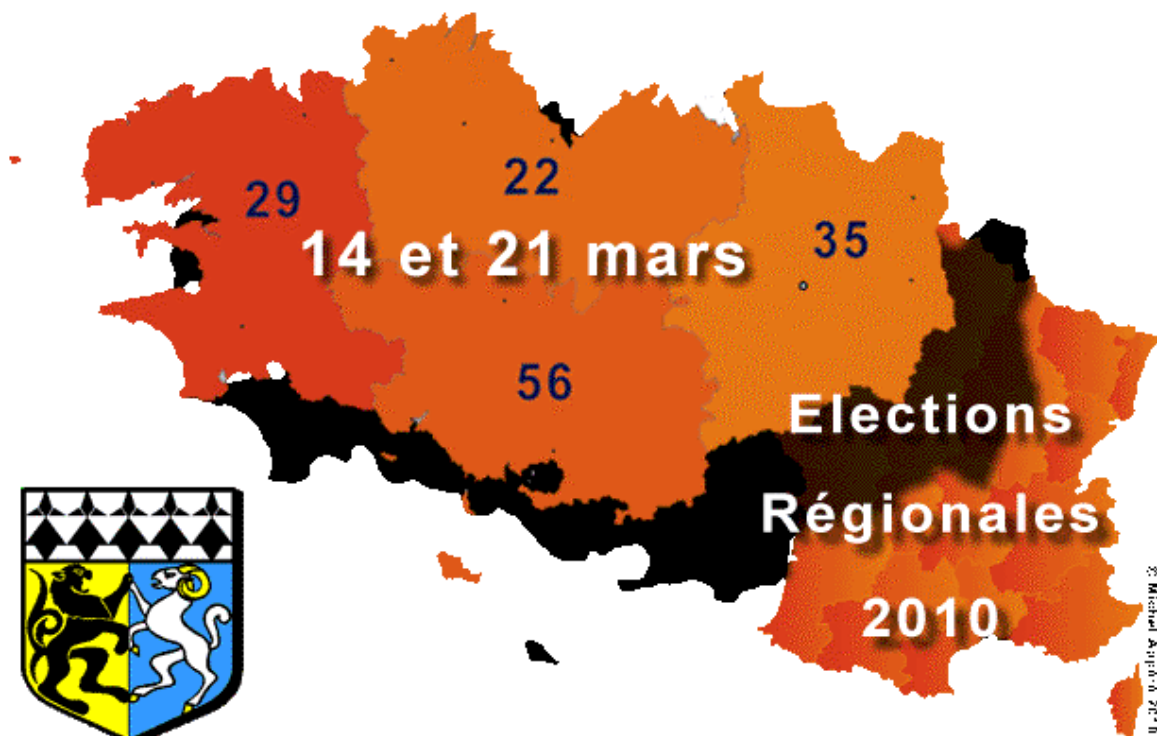


Petit guide des Elections régionales 14 et 21 mars 2010

Bretagne



Renn-Ar Bed

au Centre

Petit guide des Elections régionales des 14 et 21 mars 2010



Les points de repères sur le calendrier

Les élections régionales 2010 se dérouleront les dimanches 14 et 21 mars 2010.

D'après le code électoral, les listes de candidats doivent être déposées pour le lundi 15 février 2010 à midi pour le premier tour et le mardi 16 mars 2010 à 18 heures pour le second tour.

La campagne officielle devrait commencer le lundi 1er mars 2010 pour se terminer le 12 mars minuit

Durée du mandat

En principe, les conseillers régionaux sont élus pour six ans, mais en raison de la Réforme des collectivités territoriales en cours, qui prévoit la fusion entre Conseil régional et Conseil général d'ici 2014, avec des conseillers territoriaux qui remplaceront les conseillers régionaux et généraux, le mandat des conseillers régionaux élus en 2010 ne devrait durer que quatre ans.

Scrutin à liste, suffrage universel direct

A l'instar des élections municipales et cantonales, les élections régionales consistent en la présentation de listes de candidats élus au suffrage universel direct. Les électeurs ne peuvent pas panacher leur choix de candidats entre plusieurs listes.

Parité obligatoire et structuration en sections départementales

Les listes doivent comporter autant d'hommes que de femmes. Chaque liste est constituée au niveau régional mais est structurée en plusieurs sections départementales comptant chacune un nombre de candidats réglementé. Le nombre de candidats par département est déterminé par le tableau n°7 annexé au code électoral, intitulé [Effectif des conseils régionaux et nombre de candidats par section départementale](#). Chaque section départementale présente deux candidats de plus que le nombre de siège à pourvoir au cas où un ou plusieurs conseillers ne puissent plus exercer ses fonctions.

83 sièges en Bretagne avec la répartition suivante :

Département	Nombre de sièges	Nombre de candidats
Côtes d'Armor	16	18
Finistère	25	27
Ille et Vilaine	24	26
Morbihan	18	20
Total	83	91

Calcul du nombre de sièges à l'issue du scrutin

Lors du premier tour, si une liste obtient plus de 50 % des voix, elle se voit attribuer 25 % des sièges, les autres étant répartis de manière proportionnelle à leur nombre de voix entre toutes les listes (y compris celle arrivée en tête) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés. Si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue au premier tour, se tient un second tour une semaine plus tard, entre les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés. Comme lors des élections municipales, les listes ayant obtenu au moins 5 % ne peuvent se présenter seules ni fusionner entre elles mais elles peuvent fusionner avec celles qui ont obtenu au moins 10%. Lors du second tour, la liste qui arrive en tête se voit attribuer 25% des sièges à pourvoir tandis que les autres sont répartis à la proportionnelle entre toutes les listes (y compris celle arrivée en tête) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

Répartition des sièges par section départementale, au sein de chaque liste

C'est seulement une fois que le nombre de sièges aura été affecté par liste qu'il le sera par section départementale. Cette répartition s'effectue de manière proportionnelle au nombre de voix obtenue par la liste dans chaque département de la région. Les conseillers régionaux élus ont donc plutôt tendance à être issus des départements où leur parti a récolté le plus de voix.

Concrètement : la liste arrivée en tête au second tour bénéficie d'une prime de 25 % des sièges (pour la Bretagne $83 \times 0,25 = 21$ sièges). Les 75 % restant (soit 62 sièges) sont répartis selon la proportion de voix obtenues par les listes présentes au second tour.

Ensuite et seulement, la répartition a lieu à l'intérieur de chaque liste régionale au prorata de l'apport en nombre de voix de chaque section départementale à la liste régionale.

Annexe

Listes départementales

ELECTIONS RÉGIONALES - LISTES CANDIDATES

Liste Bretagne au Centre. Les candidats costarmoricains

15 février 2010

Voici les 18 candidats de la liste Bretagne au Centre dans les Côtes-d'Armor. La liste est menée par Bruno Joncour, maire de Saint-Brieuc.

1. Bruno Joncour, 56 ans, Saint-Brieuc, conseiller régional.
2. Anne-Marie Crolais, 58 ans, Saint-Alban, agricultrice.
3. Daniel Mallet, 55 ans, Dinan, responsable d'éducation.
4. Catherine Baudouin Queromes, 45 ans, Perros-Guirec, directrice d'établissement spécialisé.
5. Pierre Salliou, 61 ans, Pabu, responsable d'établissement scolaire.
6. Marie-Françoise Droniou, 44ans, Calanhel, infirmière.
7. Rémi Nédélec, 28 ans, Lannion, ingénieur télécoms.
8. Anne-Sophie Guillemot, 31ans, Dinan, enseignante.
9. Yves Clément, 64 ans, Lamballe, cadre de l'agroalimentaire à la retraite.
10. Jacqueline Thomas de la Pintièrre, 49 ans, La Chèze, auditrice qualité.
11. Yvon Le Moigne, 58 ans, Squiffiec, enseignant.
12. Ghizlane El Hajami, 23 ans, Saint-Brieuc, étudiante.
13. Alain Besnard, 62 ans, LaLandec, cadre bancaire à la retraite.
14. Françoise Mahé, 57 ans, Saint-Donan, infirmière.
15. Homauon Alipour, 45 ans, Saint-Brieuc, médecin hospitalier urgentiste.
16. Marie Achard, 25 ans, Lannion, responsable qualité.
17. Christian Le Riguier, 58 ans, Corlay.
18. Brigitte Le Gonidec, 52 ans, Saint-Brieuc, agent de collectivité.



ELECTIONS RÉGIONALES - LISTES CANDIDATES

Bretagne au Centre. Les candidats finistériens

15 février 2010

1. Isabelle Le Bal, âgée de 45ans, conseillère régionale, Quimper. 2. Emmanuel Morucci, âgé de 54 ans, responsable associatif, Brest. 3. Yannick Bidan, âgé de 53ans, cadre supérieur, Douarnenez. 4. Erwan Balanant, âgé de 40ans, réalisateur indépendant, Quimperlé. 5. Françoise Le Berre-Daniélou, âgée de 39 ans, professeur du secondaire, Plougastel. 6. Ronan Calvarin, âgé de 45ans, chef d'entreprise, Ploudalmézeau. 7. Annie Muniglia, âgée de 55ans, médecin hôpital public, Brest. 8. Alain Somme, âgé de 46 ans, cadre supérieur de coopérative agricole, Landivisiau. 9. Marie-Pierre Prigent, âgée de 56 ans, cadre de santé, Morlaix. 10. Didier Le Duc, âgé de 59ans, chef d'entreprise, Scaër. 11. Catherine Guyader, âgée de 53 ans, responsable associatif, Brest. 12. Alain Le Grand, âgé de 39ans, acheteur, adjoint au maire, pays de Quimper. 13. Marie-Thérèse Le Gall, âgée de 60ans, DRH retraitée, Brest. 14. Philippe le Coz, âgé de 50ans, diagnostiqueur bâtiment, Concarneau. 15. Nolwenn Nicolas, âgé de 26ans, étudiante, Quimper. 16. Ronan Le Goff, âgé de 41 ans, formateur transports, Carhaix. 17. Claudine Tilly, âgée de 50ans, comptable, Concarneau. 18. Jacques Tanguy, âgé de 52ans, professeur du secondaire et technique, Pont-l'Abbé. 19. Marguerite Guilcher, âgée de 38ans, garde itinérante de nuit, Quimper. 20. David Guillerm, âgé de 21ans, étudiant, Daoulas. 21. Martine Gouguenheim, âgée de 59ans, chargée d'insertion, Quimper. 22. Fabrice Dervouët, âgé de 27ans, ouvrier, Châteauneuf-du-Faou. 23. Laetitia Mazé, âgée de 30ans, agent social, Quimper. 24. Éric Le Goff, âgé de 49 ans, costumier, pays de Crozon. 25. Marie-Louise Martin, âgée de 66ans, retraitée, pays d'Ouessant. 26. Philippe Makoundji, âgé de 54 ans, maître d'oeuvre, Brest. 27. Cindy Salaün, âgée de 24ans, pâtissière en apprentissage, Crozon.



ELECTIONS RÉGIONALES - LISTES CANDIDATES

Liste Bretagne au Centre. Les candidats en Ille-et-Vilaine

18 février 2010 à 17h07

1. LE BLOND Grégoire, Cadre supérieur (secteur privé)
2. PERRAULT Ghislaine, 20 - Employé (secteur privé)
3. LECERF Jean-Marc 19 - Autre cadre (secteur privé)
4. VEDRENNE Marie-Pierre 44 - Profession rattachée à l'enseignant.
5. VOYER Bruno 47 - Fonctionnaire de catégorie A
6. TIREL Anne-Marie 44 - Profession rattachée à l'enseignant.
7. MELLET Yvon 63 - Retraité fonct.publique (sf enseig.)
8. JOUSSELIN Christine 20 - Employé (secteur privé)
9. REBOUX Pierre-Yves 01 - Agriculteur-proprétaire exploit.
10. PIRÉ Stéphanie 20 - Employé (secteur privé)
11. BOUCHER Nicolas 16 - Représentant de commerce
12. SERRANO-DUVAL Rolande 18 - Cadre supérieur (secteur privé)
13. BERTHO Jean-Marie 13 - Ingénieur
14. LANGLADE Claire 42 - Professeur du secondaire et techn.
15. CHATAIN Antoine 40 - Etudiant
16. DOUMANIAN Patricia 61 - Retraité salarié privé
17. MEYER Joël 42 - Professeur du secondaire et techn.
18. NGO BALLENG-DUPORT Marie-Céline 57 - Sans profession déclarée
19. GENDREAU Eric 47 - Fonctionnaire de catégorie A
20. DAVY Jacqueline 19 - Autre cadre (secteur privé)
21. GUIZIOU Yves 61 - Retraité salarié privé
22. JOURNOU Iona 20 - Employé (secteur privé)
23. PENET Matthieu 19 - Autre cadre (secteur privé)
24. LEFEUVRE Béatrice 32 - Conseiller juridique
25. HERVÉ Nicolas 20 - Employé (secteur privé)
26. GODARD Carole 19 - Autre cadre (secteur privé)

ELECTIONS RÉGIONALES - LISTES CANDIDATES

Bretagne au centre. Les candidats dans le Morbihan

15 février 2010

1. Fabrice Loher, 43 ans, conseiller régional sortant, Lorient.
2. Christine Le Strat, 54 ans, conseillère municipale, Pontivy.
3. Jean-Christophe Auger, 48ans, adjoint au maire, Vannes.
4. Monique Fichet, 62 ans, conseillère municipale, Auray.
5. Jean-Yves Treguer, 65 ans, cadre supérieur, Saint-Philibert.
6. Odile Monnet, 45 ans, adjointe au maire, Vannes.
7. Jean-François Petiot, 57 ans, maître de conférences, Arradon.
8. Marie-Claude Gaudin, 57 ans, conseillère municipale, Lanester.
9. François-Denis Mouhaou, 51ans, conseiller municipal, Pontivy.
10. Stéphanie Lanoë, 38 ans, cadre d'entreprise, Billiers.
11. Olivier Le Bouille, 29 ans, fonctionnaire territorial, Kervignac.
12. Héléna Courger, 29 ans, chef d'entreprise, Gourin.
13. Thierry Jolivet, 37 ans, animateur agricole, Molac.
14. Éliane Remot, 59 ans, conseillère municipale, Lorient.
15. Gérard Derrien, 60 ans, conseiller municipal, Pontivy.
16. Caroline Alix-Voynier, 33 ans, avocate, Vannes.
17. Alain Barbier, 45 ans, cadre d'entreprise, Pluvigner.
18. Christiane Ribes, 60 ans, psychologue, Meucon.
19. Vincent Cowet, 37 ans, cadre d'entreprise, Saint-Malo-de-Beignon.
20. Jessica Peron, 22 ans, fonctionnaire territoriale, Vannes.

